

Février 2019 | Vol. 17 N° 1

LE Jacobin



LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES

programmation *Semaine de relâche scolaire*

Détails en page 16.



Page 11

Comprendre son
compte de taxes
À recevoir à la mi-février.

Page 20

Camp de jour de la
semaine de relâche scolaire
Inscription en cours.

CONTACT



Mairie

16, rue Maréchal
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671
Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org | www.st-jacques.org

Horaires*

Lundi de 8 h à 16 h,
mardi et mercredi de 8 h à 16 h 30,
jeudi de 8 h à 18 h,
vendredi de 8 h à 12 h.
* Fermé de 12 h à 13 h.

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour bris
d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Téléphone : 1 800 567-9372
Pendant les heures de bureau, en cas de
panne d'électricité seulement.
Téléphone : 450 839-7697



Horaires

Lundi de 8 h à 16 h,
mardi et mercredi de 8 h à 16 h 30,
jeudi de 8 h à 18 h,
vendredi de 8 h à 12 h.

Conseil municipal

Prochaines séances
Lundi 4 février
Lundi 4 mars

Toute demande au conseil doit être
transmise à la direction générale au moins
une semaine à l'avant pour être inscrite à
l'ordre du jour.

SOMMAIRE

Le conseil municipal	3 à 8
· Bilan des décisions	8
· Adoption de règlements	8
· Avis public	9
· Budget 2019	10
· Comprendre son compte de taxes	11
· Réaménagement du garage municipal	13
· Tenue de registre 004-2019 4 février	13
· Personnel demandé – Élection MRC	13
Service de l'urbanisme	
· Chronique environnement	14
Service de sécurité incendie	
· Conseils de prévention	15
Programmation loisir et culture	
Semaine de relâche	16
Loisir	
· Bain libre	17
· Patinage aux flambeaux	17
· Carnaval d'hiver de Saint-Alexis	17
· Patingae libre	18
· Ciné-famille	18
· Camp de jour – SRS	20
· Skiez à planche	20
· Inscription soccer ASNA 2019	21
· Conférence sportive	21
· Cours d'entraînement physique	22
· Formation gardiens avertis	23
· Club des Aventuriers	23
· Offres d'emploi étudiant	24
Bibliothèque Marcel-Dugas	
· Gagnants des concours	26
· Causeries avec Réjeant Parent	26
· Exposition et vernissage	26
· Atelier de stimulation du langage	26
Des nouvelles de vos organismes	
· Souper-bénéfice Horeb	27
· Guignolée 2018 – Remerciements	27
· Chevaliers de Colomb – déjeuner	27
· FADOQ	28
· Souper-bénéfice pour Laurent – Remerciements	28
· Prévention du suicide	29
· Groupe d'entraide et d'amitié SJNA	29
· SHÉNA	30
· SOL	30
Information	
· Rappel – Neige et glace	31
· Rappel – Stationnement	31
· Inscription Année scolaire 2019-2020	31

VERSO : Calendrier de collectes des matières
résiduelles 2019 à conserver.

Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Impression	Imprimerie Lanctôt
Papier	
Distribution	Postes Canada
Parution	Le Jacobin est publié 11 fois l'an.
Tirage	1950 exemplaires.
ISSN :	1708-2994
Dépôt légal	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Dépôt légal	Bibliothèque et Archives Canada

ADMINISTRATION

Approbation des comptes

Il est résolu à l'unanimité que les listes des comptes soient acceptées et que les déboursés effectués par la Municipalité pour la période du 20 septembre au 24 octobre 2018 soient déiinés comme suit :

Comptes payés	296 551,06 \$
Comptes payés par Accès D	68 964,57 \$
Dépenses approuvées le 1 ^{er} octobre 2018	85 748,55 \$
Comptes à payer	58 288,95 \$
Total des déboursés	509 553,13 \$

Renouvellement de l'adhésion à l'écocentre de Sainte-Julienne

Il est résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion pour l'année 2019.

Proposition d'entente forfaitaire relative à l'accès aux ressources juridiques

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services du cabinet Bélanger Sauvé de Joliette pour une somme de 250 \$ (plus taxes applicables) par mois pour l'année 2019.

Mandat pour la caractérisation complémentaire de l'amiante au garage municipal

Il est résolu à l'unanimité de mandater Les Services exp inc. pour une somme de 4 950 \$ (plus taxes applicables).

Honoraires professionnels à Massicotte Maloney architectes

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 10 600 \$ (plus taxes applicables) pour des services professionnels dans le cadre des travaux de réaménagement du garage municipal.

Demande d'aide financière du Centre d'hébergement Saint-Jacques (Service des loisirs)

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 100 \$ à titre de contribution pour l'année 2018.

Affectation de la vente du lot numéro 6 269 044 par la Municipalité

Il est résolu à l'unanimité d'accepter que la somme de 59 557,66 \$ soit affectée en diminution du fonds de roulement de la Municipalité, le tout applicable sur l'achat de l'immeuble du 180-182 rue Saint-Jacques.

AVIS DE MOTION est donné qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement (022-2018) relatif au traitement des élus municipaux de la Municipalité de Saint-Jacques.

Honoraires professionnels Marceau Soucy Boudreau Avocats

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 437,90 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels.

Honoraires professionnels à Massicotte Maloney architectes

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 5 400 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réaménagement du garage municipal.

Honoraires professionnels à Castonguay Robitaille Harnois

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 563 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de la rue Bro.

Contrat d'engagement relatif au Programme intermunicipalités de l'Association Québec-France

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la signature du contrat d'engagement relatif à l'embauche d'un candidat français dans le cadre du Programme pour l'année 2019.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Décompte à Sintra inc. (Région Lanaudière-Laurentides)

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 91 929,93 \$ (incluant les taxes) à titre de décompte numéro 3 pour les travaux de réfection des infrastructures de la rue Bro.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 49 252,08 \$ (incluant les taxes et la retenue) à titre de décompte numéro 2 pour les travaux de réfection des fondations et de la chaussée sur divers tronçons sur le territoire.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 38 730,03 \$ (incluant les taxes) à titre de décompte numéro 3 pour les travaux de réfection des fondations et de la chaussée sur divers tronçons sur le territoire.

Honoraires professionnels à Les Services exp inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 9 356 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de pavage.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 4 890 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection de la rue Saint-Joseph.

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé des séances ordinaires des 5 et 13 novembre 2018

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 5 385 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Bro.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 455 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Dupuis.

Libération de la retenue à Sintra inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 2 778,97 \$ (incluant les taxes) pour les travaux de pavage sur la rue du Domaine Rochon.

Facture à Pavco inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 11 053,47 \$ (incluant les taxes) pour la disposition des matériaux secs suite à la démolition du 180-182 rue Saint-Jacques.

HYGIÈNE DU MILIEU

Mandat à SANI-NORD

Il est résolu à l'unanimité de mandater SANI-NORD pour l'entretien du réseau d'égout (pompage du réseau).

Honoraires professionnels de GBI experts-conseils inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 760 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection de la conduite principale d'aqueduc (secteur montée Hamilton).

Mandat à Automation R.L. inc.

Il est résolu à l'unanimité de mandater Automation R.L. inc. pour le remplacement du panneau de contrôle, l'ajout du signal de débit d'entrée et l'ajout d'un système SCADA à la station de traitement des eaux usées.

URBANISME

Demande de permis soumise au PIIA

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de délivrer un permis pour le changement de l'ensemble des fenêtres au 105, rue Saint-Jacques.

Demande de modification de zonage

Il est résolu à l'unanimité de procéder à la modification du règlement de zonage afin d'agrandir la zone R3-43.

LOISIRS ET CULTURE

Mandat pour l'installation d'un système de sécurité au Centre culturel du Vieux-Collège

Il est résolu à l'unanimité de mandater Desmarais électronique (1992) inc. pour l'installation d'un système de sécurité (vol et incendie) pour une somme de 6 518,50 \$ (plus taxes applicables).

Mandat pour l'installation de murales

Il est résolu à l'unanimité de mandater Enseignes Amtech Signature pour la somme de 5 552,13 \$ (plus taxes applicables).

Demande au Fonds de développement des territoires (FDT) – Projets culturels locaux

Il est résolu à l'unanimité de déposer une demande afin d'obtenir la contribution financière de 2 000 \$ pour le dépouillement d'arbre de Noël 2018.

Tarifs pour les sorties « Skiez à planche »

Il est résolu à l'unanimité de fixer les tarifs pour les sorties « Skiez à planche » de l'hiver 2019 à :

Catégories	Prix
Adultes (18-59 ans)	34,50 \$*
Étudiants (13-23 ans)	26 \$*
Bel Âge (60-69 ans)	26 \$*
Enfants (6-12 ans)	21,75 \$*
Transport (aller-retour)	11,50 \$*

*(incluant les taxes)

Demande d'aide financière du Groupe Entraide et Amitié Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 250 \$ à titre de contribution pour l'année 2018.

Location de la Maison de la Nouvelle-Acadie

Il est résolu à l'unanimité d'accepter d'offrir gratuitement à monsieur André-Carl Vachon, la location de la Maison de la Nouvelle-Acadie pour le lancement de son livre le 14 octobre 2018.

ADMINISTRATION

Adjudication du contrat pour les travaux de réaménagement au garage municipal

Il est résolu à l'unanimité de rejeter l'ensemble des soumissions reçues.

URBANISME

Demande de modification de zonage

Il est résolu à l'unanimité de procéder à la modification du règlement de zonage afin de permettre une habitation multifamiliale de 8 logements sur le lot 6 157 735.

Demande de permis soumise au PIIA

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de délivrer un permis pour l'installation d'une enseigne murale au 11, rue Marcel-Lépine.

ADMINISTRATION

Approbation des comptes

Il est résolu à l'unanimité que les listes des comptes soient acceptées et que les déboursés effectués par la Municipalité pour la période du 25 octobre au 20 novembre 2018 soient définis comme suit :

Comptes payés	332 014,60 \$
Comptes payés par Accès D	79 249,03 \$
Dépenses approuvées le 5 nov. 2018	239 087,25 \$
<u>Comptes à payer</u>	<u>50 600,78 \$</u>
Total des déboursés	700 951,66 \$

Taux d'intérêt pour les arrérages de taxes

Il est résolu à l'unanimité que le taux soit fixé à 15 % pour l'année 2019.

Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien informatique avec PG Solutions

Il est résolu à l'unanimité de procéder au renouvellement pour l'année 2019 pour la somme de 33 629,02 \$ (incluant les taxes).

Nomination des comités

Il est résolu à l'unanimité que chaque membre du conseil municipal soit nommé délégué responsable selon les différents comités, et que le maire dispose du droit de siéger à tous les comités suivants :

- Maire adjoint : Claude Mercier;
- Finances : Michel Lachapelle et Claude Mercier;
- Loisirs et sports : Sophie Racette et Josyane Forest;
- Arts et culture : Isabelle Marsolais et Josyane Forest;
- Politique familiale municipale et démarche Municipalité amie des aînés : Sophie Racette et Isabelle Marsolais;
- Ressources humaines : Sophie Racette et Michel Lachapelle;
- Embellissement et Environnement : Isabelle Marsolais et Josyane Forest;

- Incendie : François Leblanc et Claude Mercier;
- Urbanisme : Josyane Forest et Isabelle Marsolais;
- Comité consultatif agricole : Claude Mercier et Michel Lachapelle;
- Voirie : Claude Mercier et François Leblanc;
- Voirie – sous-comité du transport actif : Sophie Racette;
- Parc des Cultures : Isabelle Marsolais;
- Jumelage Saint-Jacques/Vergt : Isabelle Marsolais;
- Festival acadien Nouvelle-Acadie : Isabelle Marsolais;
- Mise en place des mesures d'urgence : Claude Mercier, François Leblanc et Isabelle Marsolais;
- Office municipal d'habitation (OMH) : Claude Mercier, François Leblanc et Michel Lachapelle;
- Parité : Isabelle Marsolais et Josyane Forest;
- Immobilisations : Claude Mercier et François Leblanc;
- Toponymie : Claude Mercier et Isabelle Marsolais.

Affectation des sommes Carrières et Sablières

Il est résolu à l'unanimité d'affecter la somme de 152 592,73 \$ du fonds Carrières et Sablières aux projets de pavage du chemin Gaudet et du rang des Continuations.

AVIS DE MOTION est donné qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement (023-2018) à l'effet d'abroger le règlement numéro 183-2008 concernant les séances du conseil de la Municipalité de Saint-Jacques et d'établir un calendrier des séances pour chaque année civile.

Honoraires professionnels à Sylva Croissance

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 975 \$ (plus taxes applicables) pour la mise à jour du plan d'aménagement forestier.

Mandat pour la gestion des systèmes informatiques et du réseau

Il est résolu à l'unanimité de mandater STI inc. pour la somme de 1 800 \$ par mois (plus taxes applicables) pour une durée de 12 mois.

Refinancement du règlement numéro 244-2012

Il est résolu à l'unanimité que la directrice générale et le maire soient autorisés à signer les billets pour le refinancement d'une somme de 31 679,01 \$.

Budget révisé 2018 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de verser la somme de 992 \$ pour le budget révisé de l'OMH de Saint-Jacques.

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire du 3 décembre 2018

Achat d'une génératrice pour le centre administratif

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre d'Ébacher Électrique d'une somme de 72 750 \$ (plus taxes applicables).

Honoraires professionnels à Gagnon, Cantin, Lachapelle & Associés

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 356,79 \$ (incluant les taxes) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de la rue Bro.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Facture de Forestier ASL inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 4 998 \$ (plus taxes applicables) pour le déchiquetage des branches.

Honoraires professionnels à Les Services exp inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 230 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph.

Honoraires professionnels à Massicotte Maloney architectes

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 500 \$ (plus taxes applicables) pour services professionnels dans le cadre des travaux de réaménagement du garage municipal.

Certificat de paiement à Sintra inc. (Région Lanaudière-Laurentides)

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 39 951,54 \$ (incluant les taxes) à titre de certificat numéro 7 et libération finale dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Dupuis.

Achat d'un tracteur pour le Service de la voirie

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Les Entreprises A. Laporte & Fils d'une somme de 46 150 \$ (plus taxes applicables).

Honoraires professionnels à GBI experts-conseils inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 14 323,13 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph.

Achat d'un véhicule électrique pour le Service de la voirie (conciergerie)

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Kia Soul Joliette d'une somme de 32 334,72 \$ (plus taxes applicables).

Certificat de paiement à Généreux Construction inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 120 859,35 \$ (incluant les taxes et la libération de la première retenue contractuelle) à titre de certificat numéro 5 pour les travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Honoraires professionnels à Construction Julien Dalpé inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 4 129,27 \$ (plus taxes applicables) pour l'enseigne (armoiries) à la caserne.

Honoraires professionnels à Priorité StraTJ

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 4 065 \$ (plus taxes applicables) pour une application d'alerte citoyen et une application d'alerte sécurité civile OMSC.

Demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec

Il est résolu à l'unanimité que la Municipalité présente une demande d'aide financière d'une somme de 4 500 \$ afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres.

HYGIÈNE DU MILIEU

Ajout au contrat d'entretien des génératrices

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Bruneau Électrique inc. pour l'entretien de la génératrice aux puits 1 et 2 pour une somme de 575 \$ (plus taxes applicables) par année.

Renouvellement du contrat d'entretien préventif à la station de traitement d'eau potable

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Les Services Technologiques A.C. inc. d'une somme de 1 510,44 \$ (plus taxes applicables).

URBANISME

Renouvellement d'adhésion à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec

Il est résolu à l'unanimité de procéder au renouvellement pour une somme de 605 \$ (plus taxes applicables) pour les inspecteurs municipaux.

AVIS DE MOTION est donné qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement (numéro 020-2018) ayant pour effet de modifier le règlement de zonage numéro 55-2001 afin de modifier et agrandir la zone R3-43 pour intégrer un terrain de zone voisine.

AVIS DE MOTION est donné qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement (numéro 021-2018) ayant pour effet de modifier le règlement de zonage numéro 55-2001 afin de modifier la grille des usages, des normes et dimensions de terrain R2-66 afin de permettre les habitations multifamiliales de maximum huit (8) logements.

LOISIR ET CULTURE

Aménagement d'un stationnement partagé pour les usagers de la Maison de la Nouvelle-Acadie
Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 8 803,71 \$ (incluant les taxes) pour ce projet.

Demande d'aide financière du Club FADOQ Saint-Jacques
Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 600 \$ à titre de contribution (salon des artisans, jeux provinciaux et chorale) pour l'année 2018.

Mandat pour le dépouillement d'arbre de Noël
Il est résolu à l'unanimité de mandater monsieur Sébastien Martel (père Noël) pour une somme de 250 \$.

Cours d'activité physique parent-enfant
Il est résolu à l'unanimité d'offrir, en mars 2019, un cours d'activité physique parent-enfant au coût de 11,50 \$ (incluant les taxes) par participant.

ADMINISTRATION

Approbation des comptes
Il est résolu à l'unanimité que les listes des comptes soient acceptées et que les déboursés effectués par la Municipalité pour la période du 21 novembre au 11 décembre 2018 soient définis comme suit :

Comptes payés	167 677,46 \$
Comptes payés par Accès D	52 244,44 \$
<u>Comptes à payer</u>	<u>55 435,29 \$</u>
Total des déboursés	275 357,19 \$

Calendrier des séances du conseil pour l'année 2019
Il est résolu à l'unanimité que les séances ordinaires soient tenues à 19 h, à la salle du conseil de la mairie, selon le calendrier suivant :

Lundi 14 janvier 2019
Lundi 4 février 2019
Lundi 4 mars 2019
Lundi 1^{er} avril 2019

Lundi 6 mai 2019
Lundi 3 juin 2019
Lundi 8 juillet 2019 (lundi férié – Fête du Canada)
Lundi 5 août 2019
Lundi 9 septembre 2019 (lundi férié – Fête du Travail)
Lundi 7 octobre 2019
Lundi 4 novembre 2019
Lundi 2 décembre 2019
Mercredi 11 décembre 2019 (séance spéciale du budget)

AVIS DE MOTION est donné qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement (numéro 024-2018) pour l'imposition des compensations d'eau, d'égout et de matières résiduelles, et abrogeant le règlement numéro 001-2018.

Renouvellement de l'adhésion à Tourisme Lanaudière
Il est résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion pour une somme de 471,40 \$ (incluant les taxes) pour l'année 2019.

Renouvellement de l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités
Il est résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion pour une somme de 3 818,15 \$ (plus taxes applicables) pour l'année 2019.

Taux de taxes pour 2019
Il est résolu à l'unanimité de fixer le taux de taxes pour l'année 2019 à 0,69 \$ du 100 \$ d'évaluation sur l'ensemble des immeubles résiduels imposables et à 1,01 \$ du 100 \$ d'évaluation pour les immeubles non résidentiels imposables.

Dates d'échéance des versements pour les taxes municipales en 2019
Il est résolu à l'unanimité de fixer les dates aux jeudis 28 mars, 27 juin et 26 septembre 2019.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Honoraires professionnels à Les Services exp inc.
Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 445 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Bro.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 340 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Dupuis.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 3 500 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Dupuis.

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé des séances ordinaires des 12 et 19 décembre 2018

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 910 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Bro.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 23 336,41 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réaménagement du garage municipal.

Renouvellement de l'adhésion à l'Association des travaux publics d'Amérique

Il est résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion pour la somme de 255 \$ (plus taxes applicables) pour l'année 2019.

Honoraires professionnels à Massicotte Maloney architectes

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 2 901,45 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réaménagement du garage municipal.

Décompte à Sintra inc. (Région Lanaudière-Laurentides)

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 41 075,91 \$ (incluant les taxes) à titre de décompte numéro 4 pour les travaux de réfection des infrastructures de la rue Bro.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Honoraires professionnels à Héту-Bellehumeur architectes inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 2 250 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection de la caserne du Service de sécurité incendie.

HYGIÈNE DU MILIEU

Facture de SANI-NORD

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 15 021,43 \$ (plus taxes applicables) à SANI-NORD pour l'entretien du réseau d'égout.

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Le conseil municipal de Saint-Jacques, à la séance du 3 décembre 2018, a adopté le règlement suivant :

022-2018 : RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES.

LOISIRS ET CULTURE

Programme d'aide aux activités sportives et culturelles

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 7 352,25 \$ aux résidents ayant présenté une demande conforme pour l'année 2018.

Demande de participation au quillethon du Club FADOQ Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de contribuer par l'achat d'une allée d'une somme de 90 \$.

Honoraires professionnels à Héту-Bellehumeur architectes inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1000 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection de la Maison de la Nouvelle-Acadie.

ADMINISTRATION

Mandat pour le réaménagement du garage municipal

Il est résolu à l'unanimité de mandater Construction Julien Dalpé inc. pour une somme de 588 617,96 \$ (incluant les taxes).

Josée Favreau, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : st-jacques.org/municipalite/greffe
Vous pouvez en obtenir une copie papier, sur demande, à la mairie de Saint-Jacques, moyennant des frais exigibles.

Le conseil municipal de Saint-Jacques, à la séance du 12 décembre 2018, a adopté le règlement suivant :

023-2018 : RÈGLEMENT CONCERNANT LES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES ET D'ÉTABLIR UN CALENDRIER DES SÉANCES POUR CHAQUE ANNÉE CIVILE.

AVIS PUBLIC

ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES PERSONNES HABLES À VOTER DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC EST DONNÉ AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ :

1. QUE Lors d'une séance tenue le 28 janvier 2019, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jacques a adopté le règlement numéro 004-2019 intitulé :

« RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 013-2016 POUR LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'AQUEDUC DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES »

2. QUE les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Municipalité peuvent demander que le règlement numéro 004-2019 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance maladie, permis de conduire ou passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

3. QUE ce registre sera accessible de 9 h à 19 h, le lundi 4 février 2019, à la mairie de Saint Jacques, au 16, rue Maréchal à Saint Jacques.

4. QUE le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 004-2019 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 248. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 004-2019 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5. QUE le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h 01 le lundi 4 février 2019 à la mairie de Saint Jacques, au 16, rue Maréchal à Saint Jacques.

6. QUE le règlement peut être consulté à la mairie les lundis de 8 h à midi et de 13 h à 16 h, les mardis et mercredis de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 30, les jeudis de 8 h à midi et de 13 h à 18 h et les vendredis de 8 h à midi.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire :

7. Toute personne qui, le 28 janvier 2019, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :

- Être une personne physique domiciliée dans les secteurs concernés et être domicilié depuis au moins 6 mois au Québec, et
- Être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

8. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- Être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la Municipalité depuis au moins 12 mois ;
- Dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

9. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise dans la Municipalité, depuis au moins 12 mois ;
- Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

10. Personne morale :

- Avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés une personne qui, le 28 janvier 2019 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 30^E JOUR DE JANVIER 2019.

Josée Favreau, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

CONSEIL MUNICIPAL

BUDGET 2019



REVENUS :

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	4 168 499 \$
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	749 100 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	198 435 \$
SERVICES AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	23 280 \$
AUTRES (licences, permis, amendes & pénalités)	191 000 \$
AUTRES SERVICES (loyers, intérêts et divers)	282 621 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS (Gouvernement du Québec)	0 \$
TRANSFERTS CONDITIONNELS (Gouvernement du Québec)	162 131 \$
REMBOURSEMENT FONDS DE ROULEMENT	(244 286 \$)
AFFECTATION DE SURPLUS	239 646 \$

TOTAL DES REVENUS **5 770 426 \$**

DÉPENSES :

CONSEIL ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 334 226 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	940 528 \$
TRANSPORT	1 328 581 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	1 360 221 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	12 000 \$
AMÉNAGEMENT - URBANISME - DÉVELOPPEMENT	234 152 \$
LOISIRS ET CULTURE	862 429 \$
SERVICE DE LA DETTE :	
- Remboursement capital	404 700 \$
- Remboursement intérêt	281 847 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	9 000 \$
CONCILIATION A DES FINS BUDGÉTAIRES (amortissement)	(997 258 \$)

TOTAL DES DÉPENSES **5 770 426 \$**

Évaluation imposable totale	496 775 800 \$
Évaluation non-imposable	41 121 000 \$
Évaluation des immeubles non-résidentiels	35 616 797 \$
Pourcentage du niveau du rôle d'évaluation par rapport à la valeur réelle	100%
Facteur comparatif	1,00

Taux des taxes 2019

Taux de la taxe foncière - résiduelle	0,69 \$	du 100.\$ d'évaluation
Taux de la taxe foncière - non-résidentiel	1,01 \$	du 100.\$ d'évaluation

Tarification pour services municipaux - Résidentielle

Eau	générale	120 \$	unité
	réserve	0 \$	unité
	piscine	50 \$	unité
Egout		175 \$	unité
Matières résiduelles		130 \$	unité
Recyclage-environnement		35 \$	unité

Le conseil municipal de Saint-Jacques

Adopté ce 12 décembre 2018

CONSEIL MUNICIPAL

COMPRENDRE SON COMPTE DE TAXES

Dans le but de vous aider à mieux comprendre votre compte de taxes, nous vous avons préparé un lexique. Veuillez noter que les taux de taxation sont déterminés annuellement par le budget de fonctionnement de la Municipalité, qui est adopté par le conseil municipal au cours du mois de décembre précédant l'année visée.

	CODE APPARAISSANT SUR LE COMPTE DE TAXES	DÉFINITION	NUMÉRO DE RÈGLEMENT
Les taxes générales	TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE		
	• RÉSIDUELLE	Taxe municipale imposée chaque année aux propriétaires d'immeubles sur le territoire de la Municipalité.	Résolution numéro
	• NON-RÉSIDENTIELLE	Taxe municipale imposée chaque année aux propriétaires d'immeubles non résidentiels sur le territoire de la Municipalité.	710-2018
	• ÉGOUT	Taxe (montant forfaitaire) s'appliquant aux propriétaires d'immeubles desservis par le service d'égout .	024-2018
	• ORDURES	Taxe (montant forfaitaire) pour la collecte des ordures ménagères et des matières recyclables et organiques .	024-2018
	• EAU	Taxe (montant forfaitaire) s'appliquant aux propriétaires d'immeubles desservis par le service d'aqueduc .	024-2018
	• PISCINE	Taxe (montant forfaitaire) s'appliquant aux propriétaires d'immeubles possédant une piscine.	024-2018

	CODE	DÉFINITION	NUMÉRO DE RÈGLEMENT
Les taxes spéciales et de secteur	AUTOPOMPE	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables du territoire pour l' achat d'une autopompe pour le Service de sécurité incendie .	205-2010
	CAMION-CITERNE	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables du territoire pour l' achat d'un camion-citerne pour le Service de sécurité incendie .	114-2004
	AIRE INDUST	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables situés dans le secteur concerné pour l'exécution des travaux de construction d'une conduite d'aqueduc, d'égouts, sanitaire et pluvial et de fondation de rue sur la rue Marcel-Lépine qui est située dans l'aire industrielle .	105-2004
	BORDURE	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables situés dans le secteur concerné pour les travaux de construction de bordures de béton pour le secteur de la rue de Grand-Pré .	143-2006
	PORT-ROYAL	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables situés dans le secteur concerné pour les travaux de construction de bordures de béton pour le secteur de la rue de Port-Royal .	244-2012
	AQU.REG. 116-2004		Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables du territoire desservis par le réseau d'aqueduc pour le remplacement de la conduite d'aqueduc située entre les numéros civiques 1672 et 1438 du chemin du Bas-de-l'Église Sud .

CONSEIL MUNICIPAL

COMPRENDRE SON COMPTE DE TAXES (SUITE)

CODE	DÉFINITION	NUMÉRO DE RÉGLEMENT
LAURIN PARTIE 1	Taxe prélevée (2/3 du coût est payable par l'ensemble des propriétaires de biens-fonds imposables de la Municipalité et 1/3 du coût est payable par les propriétaires concernés) pour les travaux de construction d'une conduite d'aqueduc, d'égouts, sanitaire et pluvial, de fondation de rue, de bordures de béton et de pavage sur une partie de la rue Laurin.	103-2003
LAURIN PARTIE 2	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables situés dans le secteur concerné pour les travaux de prolongement des services municipaux pour le secteur de la rue Laurin.	157-2007
SECT. EGOUT	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables desservis par le réseau d'égouts pour l'achat de la bâtisse (anciennement) sise au 1717, chemin du Bas-de-l'Église Sud, dans le but du projet d'agrandissement de l'usine d'épuration.	243-2013
REGL 199-2010 CCVC	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables du territoire pour les travaux au Centre culturel du Vieux-Collège.	199-2010
AQU REG 210-2010	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables desservis par le réseau d'aqueduc pour la recherche en eau potable et la construction d'un puits d'alimentation en eau potable (puits numéro 5).	210-2010
Les taxes spéciales et de secteur (suite) AQUEDUC ST-JACQUES	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables desservis par le réseau d'aqueduc pour la réfection d'une conduite d'aqueduc sur la rue Saint-Jacques et une partie de la rue du Collège (entre la rue Saint-Jacques et la rue Gaudet).	203-2010
EGOUT ST-JACQUES	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables desservis par le réseau d'égouts pour la réfection d'une conduite d'égouts, sanitaire et pluvial, sur la rue Saint-Jacques et une partie de la rue du Collège (entre la rue Saint-Jacques et la rue Gaudet).	203-2010
VOIRIE ST-JACQUES	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables du territoire pour la réfection de fondation de rue, de pavage et de trottoirs sur la rue Saint-Jacques et une partie de la rue du Collège (entre la rue Saint-Jacques et la rue Gaudet).	203-2010
REGL 250-2014V	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables du territoire pour la portion de la voirie pour le prolongement de la rue Laurin/rue des Mésanges.	250-2014
REGL 250-2014E	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables desservis par le réseau d'égouts pour le prolongement du réseau.	250-2014
250-2014 INF	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables du secteur de la rue Laurin pour le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts, sanitaire et pluvial, sur une section de la rue Laurin/rue des Mésanges.	250-2014
STAT CCVC	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables du territoire pour les travaux d'aménagement d'un stationnement municipal au Centre culturel du Vieux-Collège.	273-2015
AGRAND MAIRIE	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables du territoire de la municipalité pour les travaux d'agrandissement de la mairie.	285-2015
UNITÉ SECOURS	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables du territoire pour l'achat d'une unité de secours pour le Service de sécurité incendie.	294-2015
CASERNE	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables du territoire pour la réfection de la caserne du service de sécurité incendie.	009-2016 et 007-2017

CONSEIL MUNICIPAL

COMPRENDRE SON COMPTE DE TAXES (suite)

CODE	DÉFINITION	NUMÉRO DE RÉGLEMENT
VOIRIE BRO	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables du territoire pour la réfection de fondation de rue, de pavage et de trottoirs sur la rue Bro.	015-2016
ÉGOUT BRO	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables desservis par le réseau d'égouts pour la réfection d'une conduite d'égouts, sanitaire et pluvial, sur la rue Bro.	015-2016
AQUEDUC BRO	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables desservis par le réseau d'aqueduc pour la réfection d'une conduite d'aqueduc sur la rue Bro.	015-2016
VOIRIE ST-JOSEPH	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables du territoire pour la réfection de fondation de rue, de pavage et de trottoirs sur la rue Saint-Joseph.	001-2017
ÉGOUT ST-JOSEPH	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables desservis par le réseau d'égouts pour la réfection d'une conduite d'égouts, sanitaire et pluvial, sur la rue Saint-Joseph.	001-2017
AQUEDUC ST-JOSEPH	Taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables desservis par le réseau d'aqueduc pour la réfection d'une conduite d'aqueduc sur la rue Saint-Joseph.	001-2017

Réaménagement du garage municipal

Les travaux de réaménagement du garage municipal ont débuté lundi le 14 janvier pour une période de 12 semaines.

Notez qu'à la fin des travaux les services des Communications, des Loisirs et de la Culture seront déménagés au garage municipal, situé au 186, rue Saint-Jacques.

Merci de votre compréhension!



Tenue de registre 004-2019 4 février de 9 h à 19 h

Une tenue de registre aura lieu à la mairie toute la journée du 4 février prochain, de 9 h à 19 h, afin que le règlement numéro 004-2019 abroge le règlement numéro 013-2016. L'abrogation concerne la réserve financière de l'aqueduc.

Les citoyennes et citoyens désirant plus d'information pourront consulter le règlement, qui sera disponible en entier, à la réception de la mairie durant toute la tenue du registre.

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION - MRC MONTCALM



Les personnes intéressées à travailler aux élections de la préfecture de la MRC Montcalm à Saint-Jacques sont invitées à contacter la Municipalité d'ici le 15 février au 450 839-3671.



Décongestionnant maison

Ingrédients :

- 2 c. à soupe de cire d'abeille;
- 5 c. à soupe d'huile de tournesol;
- 10 gouttes d'huile essentielle de sapin baumier;
- 10 gouttes d'huile essentielle d'épinette noire.



Étapes :

1. Faire chauffer la cire d'abeille au bain-marie. Une fois fondue, ajouter l'huile de tournesol. Remuer.
2. Retirer du feu assez rapidement pour que le mélange ne soit pas trop chaud. Ajouter les huiles essentielles. Remuer.
3. Couler dans un pot masson. Vous pouvez entreposer votre baume décongestionnant à la température de la pièce, dans un endroit sec et à l'abri de la lumière.

ATTENTION : Si vous êtes enceinte ou allaitez, certaines huiles essentielles sont proscrites.

Des règles zéro déchet, ça vous dit ?

Plusieurs compagnies québécoises offrent dorénavant des serviettes sanitaires lavables. Les Trappeuses ont fait un banc d'essai pour vous à ce sujet. Visitez le <https://lestrappeuses.es/menstruations-granochic-101/>



Source : LenaetGabi

Connaissez-vous le Baluchon vert ?

C'est une entreprise d'ici située à L'Assomption depuis plus d'un an. On y retrouve des produits en vrac qui sont bio, véganes et sans gluten. On y retrouve également de la peinture sans COV et des produits pour les soins corporels. Allez consulter l'adresse suivante <https://fr-ca.facebook.com/LeBaluchonvert/>



tendance radis

Cindy Trottier aborde les sujets du zéro déchet et du minimalisme en région au travers de vidéos, d'articles, de conférences, de trucs et d'astuces. Illustratrice-graphiste de métier, elle sera vous séduire avec son blog coloré et inspirant <https://www.tendanceradis.com/>

Coup de coeur



Recycler ses électroniques là où autorisé.

Maux de coeur



Utiliser des ustensiles de plastiques.

Défi du mois :

Ne plus utiliser de papier essuie-tout!

NousRire

C'est un groupe d'achat d'aliments biologiques et écoresponsables en vrac, partout au Québec. Il ne vous suffit que de commander en ligne. Un point de cueillette se trouve à Joliette. Allez visiter le <https://nousrire.com/> pour connaître les modalités.

Suggestion littéraire

Comment faire ses propres cosmétiques ?

Disponible à la Bibliothèque.





Les cendres chaudes

Les cendres de bois peuvent demeurer chaudes jusqu'à 7 jours et continuer de produire du monoxyde de carbone. Au Québec, environ un incendie tous les 2 jours est causé par un mauvais entreposage de cendres chaudes! Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique. Vous pouvez également ajouter de l'eau ou de la neige aux cendres chaudes pour les refroidir.

ATTENTION : N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.



Placez-les dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle, puis déposez-le à l'extérieur, sur une surface incombustible, à plus d'un mètre des bâtiments.

Le dégagements des sorties

Soyez prévoyant! Après chaque chute de neige, déglacez et déneigez les sorties de votre domicile, incluant les fenêtres du sous-sol et les balcons, et assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties soient désencombrées. Ainsi, vous pourrez évacuer rapidement en cas d'incendie et cela facilitera, du même coup, l'intervention des services d'urgence.

Après chaque chute de neige, déglacez et déneigez les sorties de votre domicile.



Pensez aussi à vérifier que le numéro civique de votre résidence soit visible en tout temps depuis la voie publique afin de faciliter l'intervention des secours en cas de situation d'urgence.



Sem

programmation

	9 h à 10 h	10 h à 11 h	11 h à 12 h	12 h à 13 h
Samedi 2 mars			Club des Aventuriers détails en page 23	
Dimanche 3 mars			Initiation au patin à glace au parc Aimé-Piette	
Lundi 4 mars		Bubble Soccer au gymnase groupe 1 : 10 h à 11 h groupe 2 : 11 h à 12 h		
Mardi 5 mars		Les neurones atomiques! atelier de robotique à la bibliothèque de 10 h à 11 h 30		
Mercredi 6 mars	Sortie en autobus au site de p Départ à 9 h et retour			
	Atelier de zoolecture 9 h 30 à 11 h à la bibliothèque			
Jeudi 7 mars		Hockeyball au gymnase groupe 1 : 10 h à 11 h groupe 2 : 11 h à 12 h		
Vendredi 8 mars				
Samedi 9 mars			Club des Aventuriers détails en page 23	

Information et inscription auprès de Vincent Grenier au 450 839-36



Disney · PIXAR
LES INCROYABLE 2
©Disney/Pixar

maine de relâche scolaire

12 h à 13 h	13 h à 14 h	14 h à 15 h	15 h à 16 h	16 h à 17 h
	Piscine libre avec un couloir de nage au Collège Esther-Blondin de 13 h à 16 h.			
	Chasse au trésor au parc Aimé-Piette 13 h à 15 h avec Sinda Bennaceur			
	Activité familiale à la caserne sur le métier de pompier et la prévention			
parcours à obstacles : 45 Degrés Nord à Saint-Calixte. Pour à 16 h au Centre culturel du Vieux-Collège.				
	Zumba au gymnase de 13 h à 14 h		Atelier de chandelles et bombes de bain à la bibliothèque de 15 h à 17 h	
	Les Incroyable 2 arrivent au gymnase après-midi cinéma de 13 h à 16 h			

Skiez à planche du 9 mars
détails en page 20

3671, poste 7670, ou à la Bibliothèque, au 450 831-2296, selon l'activité.

Piscine du Collège Esther-Blondin

Venez profiter des baignades libres et d'un couloir de nage tous les premiers samedis du mois.
Offre exclusive aux résidents de Saint-Jacques! Preuve de résidence exigée.

GRATUIT!

Les samedis:
2 février
2 mars
6 avril
4 mai

de 13 h 30 à
15 h 30

INFORMATION ET INSCRIPTION :

Vincent Grenier, technicien en loisirs | 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Patinage aux
flambeaux

Les jeudis soirs
31 janvier et
14 février au
parc Aimé-Piette.

QUOI?

CARNAVAL D'HIVER

QUAND?

SAMEDI 16 FÉVRIER 2019 à partir de 10h

OÙ?

AU PARC ALICE-SIMARD

17, rue Masse à Saint-Alexis

Loisirs

SAINT-ALEXIS

ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-ALEXIS

Avec la participation financière de la Municipalité de Saint-Alexis



PROGRAMMATION

- 10h** Café, chocolat chaud autour du feu
- 11h** Ouverture de la journée
- 11h30** Tour de calèche et carrousel de poney (\$)
- 12h** Dîner sur place
- 13h** Chasse aux trésors avec raquettes (parents et enfants)
- 14h** Le conteur Thierry Goulet-Forgues vous attend
- 16h** Clôture de la journée

- Apportez vos raquettes (quelques-unes disponibles gratuitement sur place: 19 pour enfants - 15 pour adultes).
- Vente de soupe, sandwiches, saucisses sur le BBQ, desserts et bâtons de tige d'érable sur place (\$).
- Possible d'apporter votre lunch.
- Station de remplissage d'eau, apportez vos bouteilles! Aucune bouteille vendue sur place.
- Les patins sont interdits pour la journée - Activités du Carnaval d'hiver seulement.





PATINAGE LIBRE SUR GLACE INTÉRIURE au sein de la MRC de Montcalm

2 SEPTEMBRE 2018 AU 14 AVRIL 2019



HORAIRE		
JOUR	PLAGE HORAIRE	ENDROIT
Dimanche	10h15 à 12h15	Complexe JC Perreault
Lundi	11h45 à 12h45	Complexe JC Perreault
Lundi	14h à 15h	Centre Sportif Saint-Lin-Laurentides
Mardi	10h à midi	Centre Sportif Saint-Lin-Laurentides
Mardi	11h45 à 12h45	Complexe JC Perreault
Mercredi	18h15 à 19h15	Complexe JC Perreault
Jeudi	10h à midi	Centre Sportif Saint-Lin-Laurentides
Jeudi	11h45 à 13h15	Complexe JC Perreault
Vendredi	14h30 à 16h30	Centre Sportif Saint-Lin-Laurentides
Vendredi	19h15 à 20h45	Complexe JC Perreault
Samedi	15h45 à 17h45	Complexe JC Perreault

Veillez noter les exceptions suivantes au Complexe **JC Perreault**

HORAIRE MODIFIÉ : Mardi 5 mars de 11 h 45 à 15 h 45
Mercredi 6 mars de 16 h 15 à 19 h 15
Jeudi 7 mars de 10 h 45 à 15 h 15
Vendredi 8 mars de 13 h à 15 h

AUCUN PATINAGE LIBRE AUX DATES SUIVANTES :

Lundi 24 décembre 2018
Mardi 25 décembre 2018
Lundi 31 décembre 2018
Mardi 1^{er} janvier 2019
Vendredi 11 janvier 2019
Vendredi 25 janvier 2019
Samedi 26 janvier 2019
Vendredi 22 mars 2019
Samedi 23 mars 2019



Si vous souhaitez être informés des changements à l'horaire ou des annulations par courriel, n'hésitez pas à transmettre votre adresse courriel à : billetterie@complexejcperreault.com, en spécifiant que vous souhaitez recevoir l'horaire toutes les semaines. Pour information : 450.588.4888 poste 210


Le Centre Sportif
Saint-Lin-Laurentides
490, rue St-Isidore
Saint-Lin-Laurentides (Québec) J5M 2V1
Tél. : 450 439-2411

**Complexe
JC Perreault**
620, rue J. Oswald Forest
Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K 3H0
Tél. : 450 588-4888
complexejcperreault.com

Ciné-famille
Samedi 30 mars à 13 h
Salle Julie-Pothier
GRATUIT!

Breuvages et collation
en vente sur place.



© 2018 DISNEY

Camp de jour - SRS

Semaine de relâche scolaire du 4 au 8 mars

Inscrivez votre enfant au camp de jour de la relâche scolaire dès aujourd'hui!

Camp de jour de 9 h à 16 h.

Coût : 1^{er} enfant : 45 \$ | 2^e enfant : 35 \$ | 3^e enfant : 30 \$

Service de garde de 7 h à 9 h et de 16 h à 17 h 30

Coût : 25 \$ / semaine.

Inscription : Jusqu'à la capacité limite d'accueil du camp (30 enfants). Premier arrivé, premier servi!
Formulaire d'inscription disponible à la Municipalité et sur notre site Internet : www.st-jacques.org/loisirs/camp-de-jour/

Nous vous annonçons en primeur notre sortie

Une journée en plein air où les jeunes de 5 à 12 ans seront appelés à se dépasser, mais surtout à s'amuser. Un terrain de jeux de 5 millions de pieds carrés pour une journée complète d'activités uniques pour toute la famille! Embarquement à 9 h et débarquement à 15 h 30 au Centre culturel du Vieux-Collège.

Date : mercredi 6 mars 2019

Heure : 9 h à 15 h

Coût : 11,50 \$ / participant*

* 25 % de frais supplémentaires pour les non-résidents.

45° NORD
site événementiel

« SKIEZ À PLANCHE »

PROMOTION LIMITÉE !

Billets journaliers (sans date fixe) à vendre :

BEL ÂGE : 6 à 12 ans / 60 à 74 ans : 32,19 \$

ÉTUDIANT : 13 à 23 ans : 38,52 \$

ADULTE : 18 à 59 ans : 44,84 \$

Taxes
incluses

Plus de
10 % de rabais
sur les tarifs
réguliers

Billet en vente jusqu'à l'écoulement des stocks!

INFORMATION ET INSCRIPTION :

VINCENT GRENIER, TECHNICIEN EN LOISIR | 450 839-3671, POSTE 7670 | LOISIR@ST-JACQUES.ORG



Période d'inscription pour l'été 2019

6-7 février de 18 h à 20 h - Salle municipale de Saint-Liguori (750, rue Principale, Saint-Liguori).

13-14 février de 18 h à 20 h - Centre culturel du Vieux-Collège (50, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques).

Lors de l'inscription, vous devez :

- Faire essayer l'uniforme à votre enfant;
- Apporter sa carte d'assurance-maladie;
- Payer en argent ou par chèque.

Prenez note que le classement de votre enfant se fait selon son année de naissance.

2013-2014 Micro soccer 110 \$	2011-2012 U8 5 x 5 160 \$	2010 U9 170 \$	2009 U10 170 \$	2008 U11 185 \$	2007 U12 185 \$
2006-2005 U14 215 \$	2004-2003 U16 11 x 11 215 \$	2002-2001 U18 240 \$	2000 et moins Senior 240 \$		

Si votre enfant porte des lunettes pour la vue, il devra obligatoirement porter des lunettes sportives conçues pour la pratique des sports.

Un rabais de 20 \$ vous sera offert si votre enfant est inscrit lors des quatre dates prévues. Après ces dates, vous devrez payer le prix régulier. Nous accordons également un rabais de 50 % sur la 3e inscription dans une même famille. Le rabais est accordé sur l'inscription la moins chère et il ne s'applique pas pour le senior.

Chaque année, le succès de notre saison dépend des bénévoles qui s'impliquent auprès du club.

ARBITRES RECHERCHÉS

Si vous êtes âgés de 14 ans et plus, et que vous désirez être arbitre, contactez Nancy Pepin à l'adresse suivante :

nancypepin21@gmail.com

ENTRAINEURS RECHERCHÉS

Si vous aimez le soccer et avez envie de vous impliquer auprès des jeunes avec nous, contactez André Pellerin à l'adresse suivante :

andrepellerin79@hotmail.com

LES JEUNES ONT BESOIN DE VOUS!

Dans le cadre d'un voyage humanitaire organisé par des élèves du Collège Esther-Blondin, nous vous sollicitons afin d'apporter des équipements de soccer usagés. Ils seront distribués à des enfants du Guatemala. Un endroit sera prévu pour déposer vos équipements lors des soirées d'inscription.

Merci de votre soutien !

Conférence sportive

11 février à 18 h au gymnase de l'école Saint-Louis de France !

Venez rencontrer notre conférencière internationale et lien avec l'Averséenne, Solange.

Vous aurez l'occasion de rencontrer un des personnalités suivantes :

Guylaine Turpin (olympienne : volleyball de plage); Chantal Monnaie (légitime sportive);

Karen Paquin (olympienne : rugby); Pierre Leclerc (entraîneur professionnel);

Jean-Luc Brassard (récompensé : ski acrobatique et présentateur sportif).

Pour plus d'information et inscription contactez Vincent Grenier |

Technique Loisir | 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

REPORTÉE À UNE DATE ULTÉRIEURE

Tabata/CrossTraining

Êtes-vous prêt à vous dépasser? Deux des cours les plus difficiles jamais offerts ne font maintenant plus qu'un! Tabata /Cross training est un entraînement qui combine des exercices faisant travailler différentes parties du corps, et ce, par intervalles à très haute intensité suivi de courtes périodes de repos. Motivant et intense*, la fusion de ces méthodes sera votre défi ultime.

* Pour chaque exercice, une variante plus simple sera offerte aux débutants.

Horaire : Mardi du 5 mars au 23 avril de 18 h 30 à 19 h 30.

Lieu : Maison du Folklore située au 66, rue Sainte Anne.

Coût : 75 \$.

Circuit Express 30 minutes

- Échauffement;
- Programme musculation;
- Programme cardiovasculaire;
- Étirements.

Horaire : Lundi du 4 mars au 22 avril de 17 h 45 à 18 h 15.

Mardi du 5 mars au 23 avril de 15 h 30 à 16 h.

Jeudi du 7 mars au 25 avril de 16 h 30 à 17 h.

Lieu : Maison du Folklore située au 66, rue Sainte Anne.

Coût : 60 \$.

* Pour chaque exercice, une variante plus simple sera offerte aux débutants.

Zumba Fitness

À la fois ludique et motivante, la Zumba constitue un entraînement cardiovasculaire complet. Les chorégraphies s'inspirent des rythmes du monde. Une ambiance de plaisir contagieux. Une séance de Zumba permet de brûler jusqu'à 500 calories par heure. Bienvenue à tous !

Horaire : Lundi du 4 mars au 22 avril de 18 h 30 à 19 h 30.

Mardi du 5 mars au 23 avril de 19 h 30 à 20 h 30.

Jeudi du 7 mars au 25 avril de 18 h 30 à 19 h 30.

Lieu : Maison du Folklore située 66, rue Sainte Anne.

Coût : 75 \$.

Zumba Gold 50+

Le cours s'adresse davantage aux débutants de tous âges, qui souhaitent reprendre une activité physique, tout en s'amusant ! C'est l'activité parfaite pour des seniors ou pour les personnes qui sont physiquement limitées ou inactives. Nul besoin de savoir danser pour suivre ce cours.

La musique est toute aussi rythmée et les pas sont plus faciles à suivre que le cours de Zumba Fitness.

Horaire : Lundi du 4 mars au 22 avril de 19 h 30 à 20 h 30.

Jeudi du 7 mars au 25 avril de 15 h 30 à 16 h 30.

Lieu : Maison du Folklore située au 66, rue Sainte Anne.

Coût : 75 \$.

Bougeons plus avec nos jeunes

Axé avant tout sur le plaisir, ce cours multidisciplinaire a pour objectif de faire découvrir aux jeunes plusieurs activités physiques afin de les amener à développer leur niveau de confiance dans le sport.

À chaque vendredi, l'emphase est mise sur une ou deux activités spécifiques telles que le hockey cosom, le basketball, le ballon chasseur, l'initiation à la lutte, le parcours d'obstacles, le tout complété par des jeux et de la danse.

Ce cours est offert aux enfants de 4 à 9 ans.

Horaire : du 8 mars au 26 avril de 18 h 30 à 19 h 30.

Lieu : Gymnase de l'école de Saint-Louis-de-France siuté au 4, rue du Collège

Coût : 75 \$.

Stretching

Si vous avez besoin de gagner en souplesse, de relaxer ou bien de vous étirer après une longue journée, le stretching est fait pour vous. Cette gymnastique douce est bénéfique pour le corps et vous procure une sensation de bien-être. Le stretching permet de délier les articulations et d'étirer à tour de rôle les différents muscles du corps.

Horaire : Lundi du 4 mars au 22 avril de 15 h 30 à 16 h 15.

Matériel requis : Tapis de yoga.

Lieu : Maison du Folklore située au 66, rue Sainte Anne.

Coût : 75 \$.

Pour inscriptions et informations veuillez contacter Sinda Bennaceur au 450 839-1191.

Formation gardiens avertis

Ce cours s'adresse aux **jeunes âgés entre 11 et 15 ans** souhaitant acquérir les techniques de base en secourisme et les compétences nécessaires pour prendre soin d'un enfant plus jeune qu'eux. Cette formation est animée par une personne de la Croix-Rouge canadienne.

Horaire : samedi le 13 avril de 9 h à 17 h.

Lieu : à la Maison du Folklore, située 66, rue Sainte-Anne à Saint-Jacques JOK 2R0.

Coût : 60 \$.

Matériel inclus : manuel, mini trousse et un certificat.

Matériel requis : poupée, papier, crayon, lunch froid, 2 collations et des vêtements chauds pour les pauses à l'extérieur.

Places limitées à 30.

Information et inscription : Vincent Grenier, technicien en loisirs, au 450 839-3671, poste 7670, ou à loisir@st-jacques.org



FORMATION GARDIENS AVERTIS - SAMEDI 13 AVRIL DE 9 H À 17 H À LA MAISON DU FOLKLORE

J'accepte que mon enfant, _____ (nom), au cours de gardiens avertis et je m'engage à assurer son transport aller-retour. Le paiement en argent comptant est joint à ce coupon-réponse et payable à la Municipalité de Saint-Jacques.

Date de naissance : _____ Numéro de téléphone : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Nom du parent : _____ (lettres moulées).

Signature du parent : _____



Club des Aventuriers

Venez découvrir les parcs et les sentiers de Saint-Jacques en raquettes! Chaque rencontre sera un mélange de découverte, d'activité physique et de plaisir! Animée par Vanessa Henri, kinésologue, cette activité parents - enfants combine loisir, exercice physique et entraînement au coût de **11,50 \$ par participant (taxes incluses) pour toute la session.**

C'est un rendez-vous au parc des Cultures les samedis de mars 2019 :
2, 9, 16, 23 et 30 mars de 11 à 12 h.

Inscription : Vincent Grenier, technicien en loisirs, au 450 839-3671, poste 7670, ou à loisir@st-jacques.org



AIDE-ANIMATEURS OU AIDE-ANIMATRICES DU CAMP DE JOUR

Située dans la belle région de Lanaudière, la Municipalité de Saint-Jacques désire recruter des étudiants ou des étudiantes pour effectuer l'animation du camp de jour pour l'été 2019.

FONCTIONS DU OU DE LA TITULAIRE DU POSTE

- Soutenir l'animation
- Occasionnellement animer une activité ;
- Aider à la cohésion de l'équipe ;
- Assurer la sécurité des enfants lors des activités et des sorties ;
- Accomplir toute autre tâche connexe ;
- Être disponible pour travailler lors des événements spéciaux : Fête nationale, cinéma plein air, etc.

EXIGENCES

- Être âgé de 15 ans et plus ;
- Être un élève dans une institution du ministère de l'éducation ;
- Être disponible du 23 juin au 16 août 2019 ;
- Être disponible pour les deux fins de semaine de formation (18-19 mai et 1er-2 juin) ;
- Être disponible pour travailler le 23 juin lors de la célébration de la Fête nationale ;
- Être disponible pour travailler lors des soirées d'inscriptions (7 et 8 mai)
- Avoir de l'expérience en animation (un atout) ;
- Avoir suivi et réussi la formation DAFA (un atout) ;
- Avoir son attestation en secourisme d'urgence et RCR valide (un atout) ;

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES

- Être dynamique ;
- Avoir le sens des responsabilités et de l'organisation ;
- Avoir une bonne habileté à communiquer ;
- Avoir un bon esprit d'équipe ;

CONDITIONS D'EMPLOI

- Temps plein 35 heures par semaine ;
- Salaire établi selon la politique salariale en vigueur.

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez aux exigences, faites parvenir votre curriculum vitae **au plus tard, le dimanche 28 février 2019** à : 12 h. À titre d'information, la période d'entrevue : 11 au 14 mars en soirée.

Mme Josée Favreau
Directrice générale
Municipalité de Saint-Jacques
16, rue Maréchal
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
josee.favreau@st-jacques.org

La Municipalité de Saint-Jacques applique un programme d'équité en matière d'emploi.

**À compétence égale, nous favoriserons les candidatures de Saint-Jacques, Sainte-Marie-Salomé et Saint-Alexis.
Seules les personnes retenues seront contactées.**



PROGRAMME D'ÉCHANGE INTERMUNICIPALITÉS ASSOCIATION QUÉBEC-FRANCE LANAUDIÈRE

Municipalité de plus de 4 000 habitants située dans la belle région de Lanaudière, la Municipalité de Saint-Jacques désire recruter un étudiant ou une étudiante résident de Saint-Jacques souhaitant vivre une expérience de travail sur le continent européen.

EXIGENCES

Le candidat ou la candidate doit :

- Avoir entre 18 et 30 ans (18 ans minimum et 29 ans maximum au moment de l'inscription) ;
- Être de nationalité canadienne et résider au Québec ;
- Être étudiant (année scolaire en vigueur 2018-2019) ;
- Être disponible pour toute la durée du programme ;
- N'avoir jamais participé au programme ;
- N'avoir jamais occupé un emploi d'été en France et ni obtenu à deux reprises un permis de travail en France ;
- Être détenteur d'un passeport valide pour la durée du séjour (et au moins jusqu'à 3 mois après le retour) ;
- Pour les emplois en animation : être capable de justifier une expérience minimale de 2 mois avec des enfants, être détenteur d'un BAFA et produire un extrait de casier judiciaire vierge.

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES

- Être mature et autonome pour s'intégrer rapidement à un nouveau mode de vie loin de chez soi ;
- Être en mesure d'effectuer sérieusement son travail ;
- Avoir de bonnes motivations à vivre l'expérience de travail.

DURÉE DE L'EMPLOI

- 6 à 8 semaines (de la fin juin à la fin août).

DOMAINES POSSIBLES (EMPLOI MUNICIPAL)

À déterminer :

- Animation (camp de jour, terrains de jeux, etc.) ;
- Accueil ou administration (tourisme, mairie, musée, bibliothèque, etc.) ;
- Entretien d'espaces verts, voirie, etc.

CONDITIONS SALARIALES

- Salaire établi selon la politique salariale en vigueur de l'employeur (à déterminer) ;
- Les salaires sont versés à la fin du mois.

HÉBERGEMENT

- Hébergement en famille ou appartement municipal (gratuit).

Si ce défi vous intéresse, et que vous répondez aux exigences, faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre indiquant vos motivations à vivre cette expérience de travail, avant **le vendredi 8 mars 2018 à 12 h** à : Madame Josée Favreau, directrice générale et secrétaire-trésorière | Municipalité de Saint-Jacques | 16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0 | josee.favreau@st-jacques.org.

**La Municipalité de Saint-Jacques applique un programme d'équité en matière d'emploi.
À compétence égale, nous favoriserons les candidatures de Saint-Jacques.
Seules les personnes retenues seront contactées.**

BIBLIOTHÈQUE

ACTIVITÉS ET INFORMATION

Horaire régulier

Bienvenue!

Lundi	13h à 18h
Mardi	13h à 18h
Jeudi	13h à 20h
Samedi	9h à 12h

Concours de Noël (adulte)

Bravo aux gagnantes du tirage au sort qui s'est déroulé parmi tous les gens qui ont effectué un prêt de livre à la Bibliothèque depuis le 26 novembre dernier :

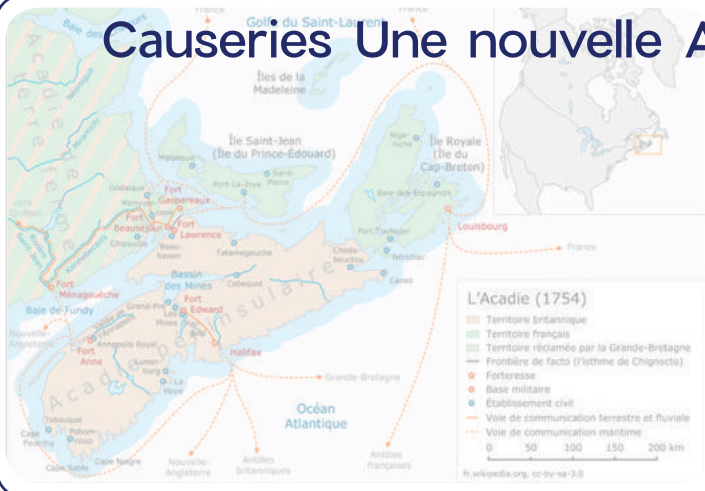
- Mme Léonie Côté-Gagnon se mérite une carte-cadeau de 25 \$ à la librairie Martin.
- Mme Nicole Leblanc se mérite un certificat cadeau de 50 \$ échangeable au Centre culturel de Joliette.

Concours de coloriage de Noël (jeunesse)

Bravo aux gagnants du tirage au sort qui a eu lieu parmi 40 dessins participants :

- Élizabeth Chayer;
 - Olivier Montmarquet;
 - Eugeno-Raphaël Dubuc.
- Ils se sont mérités des livres et des jeux!

Causeries Une nouvelle Acadie en terre lanauoise



Le conférencier Réjean Parent parlera de la naissance des villages de Saint-Jacques, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Alexis et Saint-Liguori, mais aussi de l'histoire de ces Français attirés par l'aventure et une existence meilleure où il leur serait possible d'élever leur descendance.

M. Parent vous propose deux rencontres de 90 minutes, **les 18 et 25 février 2019, de 13 h 30 à 15 h ou les 14 et 21 février 2019, de 19 h à 20 h 30** à la bibliothèque Marcel-Dugas.

Inscrivez-vous au 450 831-2296.



Exposition du 2 février au 28 mars

L'artiste peintre originaire de Saint-Jacques Claudine Lemarbre (oeuvre de droite). Ses oeuvres originales sont réalisées à l'acrylique et/ou techniques mixtes sur toile.

Ne manquez pas le **vernissage jeudi le 28 février de 19 h à 20 h (nouvelle date).**

Stimulation du langage

14 février à 16 h



Atelier, sous forme de jeux, destiné aux enfants âgés de 3 à 6 ans avec Nancy Althot, intervenante en stimulation du langage.

Événement bénéfique pour la Maison de Horeb

Cabane à Sucre

Venez déguster et vous amuser en appuyant Horeb de Saint-Jacques lors d'un repas bénéfique qui se tiendra samedi le 9 mars prochain, dès 17 h, à la cabane à sucre Dupuis située au 1705, rang des Continuations à Saint-Jacques.

Tirage de nombreux prix de présences. Plaisir assuré!

- 0 à 7 ans : gratuit;
- 7 à 12 ans: 8 \$;
- 13 ans et plus incluant les aînés: 25 \$.

Billets disponibles à Horeb Saint-Jacques

(102, rue Saint-Jacques J0K 2R0).

Information au 450 839-7717.



La guignolée lée. Remerciements Guignolée 2018

La Société de Saint-Vincent de Paul

Voici les trente-quatre bénévoles qui ont fait de la Guignolée 2018 une réussite :

Annie Marchand
Fernand Mireault
Esther Lévesque
Jean-Claude Gagnon
Claudette Duval
Pierre Rivest
Florence Lachapelle
Gabrielle Chapleau
Sylvain Jetté
Stéphane Lessard
Claude Mercier

Rita Brisson
Martine Venne
Micheline Payette
Monique Labelle
Yves Gaudet
Jacques Desrochers
Myriam Ricard
Louis Lachapelle
Alexis Morin
Ariane Lajoie
Michel Lachapelle

Pierre Gagnon
Pierre Beaulieu
Éric Forest
Guy Pelletier
Jean-François Brisson
Marie Gauthier
Océane Frappier
Marcel Riopel
Pierrette Gaudet
Frédérique Rancourt
M et Mme Pierre Goupil

Un très très gros Merci pour toutes les familles que nous avons aidées. À l'an prochain!

Lise Desrosiers et Lucie Gagnon



CHEVALIERS DE COLOMB
CONSEIL no 3074 SAINT-JACQUES

**Déjeuners communautaires servis
de 8 h à 12 h le dimanche 10 février
prochain.**

Centre culturel du Vieux-Collège
50, rue Saint-Jacques à Saint-Jacques (QC) J0K 2R0
INFORMATION : Roland Beauséjour au 450 839-2871.



VOS ORGANISMES

ACTIVITÉS ET INFORMATION

Club **FADOQ** de l'Amitié de Saint-Jacques

ACTIVITÉS À VENIR :

6 février : Super bingo 19 h 30 au Vieux-Collège, 18 ans et plus.

12 février : Dîner de la Saint-Valentin 12 h (On porte du rouge ou du rose).

28 février : Soirée de danse.

11 mars : Voyage à l'Oratoire Saint-Joseph et souper au Buffet des Continents.

Note : Aux personnes qui seraient intéressées à un voyage en autocar de six (6) jours en Gaspésie, le départ est prévu **pour le 21 août**. Nous prenons les noms à nos différentes activités. Réservez tôt les places, sont limitées.

Message : Venez chercher vos cartes de membres, donner vos noms et payer pour vos activités lors des activités régulières au Vieux-Collège : le lundi de 19 h à 21 h, mardi de 12 h 45 à 16 h, jeudi de 9 h à 14 h 30 et le vendredi de 9 h à 11 h.

Infos : Denise Beaudoin 450 839-2132 ou au local 450 839-3051.



Remerciements- Souper bénéfice pour Laurent Souper du 25 août 2018

Un message de Sophie, Vincent et notre beau Laurent...

Merci. C'est simple. C'est court. Ça semble banal. Mais, c'est le mot le plus approprié pour exprimer toute la gratitude que l'on ressent.

Vos dons, sous toutes les formes possibles nous ont fait chaud au cœur. À certains, on aimerait dire « Merci » pour vos mots doux, encourageants et pleins de compassion ou encore « Merci » pour votre temps, si généreusement offert avant et pendant notre événement. À d'autres, on aimerait dire « Merci » pour votre présence et les nombreux kilomètres parcourus pour partager cette soirée avec nous.

Mais on ne peut oublier de vous dire « Merci » pour tous ces sous, si durement gagnés, que vous nous avez offerts pour répondre aux besoins de notre beau Laurent !

C'est avec grande joie que nous pouvons vous dire que nous avons atteint notre objectif! Avec ces sous, nous avons la chance de vous annoncer que nous avons reçu notre chambre hyperbare (mi-janvier) qui nous permettra d'effectuer une nouvelle série de traitements pour Laurent.

Un grand merci à vous tous et toutes. Nous vous embrassons du fond du cœur ! Merci encore !

Sophie, Vincent et Laurent

Merci aux principaux commanditaires!



Et si le bobo n'était pas physique ?



Parce que personne n'est à l'abri des ruptures amoureuses, de la maladie, du deuil et d'autres facteurs pouvant causer ou augmenter la détresse, le Centre de prévention du suicide de Lanaudière vous invite à lire ce qui suit. Le fait qu'une personne présente un signe pouvant mettre la puce à l'oreille ne signifie pas nécessairement qu'elle soit en détresse.

Néanmoins, le fait que ce signe soit plus intense qu'à l'habitude, qu'il soit présent depuis un bon moment ou l'accumulation de plusieurs signes devrait nous alarmer. Une personne en détresse psychologique pourrait notamment :

- Être colérique, agressive ou impatiente ;
- S'éloigner des gens ou des activités qu'elle aime ;
- Négliger son apparence ou son logis ;
- Se sentir de trop ou avoir l'impression que tout le monde est contre elle ;
- Consommer davantage de drogue ou d'alcool ou faire usage de substances plus dommageables ;
- S'intéresser aux moyens de se suicider ;
- Tenir des propos inquiétants.
- Quoi faire ?

Si vous êtes inquiet pour vous ou une autre personne, vous pouvez, à tout moment, joindre le Centre de prévention du suicide de Lanaudière, en composant le 1 866 APPELLE. Les proches d'une personne suicidaire peuvent également consulter la section intitulée Je veux aider un proche du www.cps-lanaudiere.org

Le Groupe Entraide et Amitié Saint-Jacques et Nouvelle-Acadie

Comité local du Centre d'Action Bénévole de Montcalm

Lundi 18 février 2019

Célébration de la Saint-Valentin. Parce que la fête de l'amour, c'est pour tout le monde ! Présentation d'activités à faire seul, pour le plaisir, suivie d'une période de jeux en groupe. Prix de présence et collation offerte sur place. À 13 h 30, au sous-sol de l'église de Saint-Jacques. Prix : 5 \$. Inscription avant le lundi, le 11 février.

Lundi 18 mars 2019

Visionnement de petits extraits vidéo, suivi d'une discussion en groupe sur le sujet de l'Alzheimer. Rendez-vous à 13 h 30, au sous-sol de l'église de Saint-Jacques. Coût : 5 \$. Collation offerte sur place. Inscrivez-vous avant le lundi 11 mars.

Vendredi 5 avril 2019

Dîner à la cabane à sucre Au Sentier de l'Érable. Rendez-vous à 11 h 30. Prix de présence et musiciens sur place! Coût : 15 \$. Inscription avant le mercredi 27 mars.

Places limitées ! Inscription obligatoire auprès de Brigitte Jetté : 450 834-1841.

VOS ORGANISMES

ACTIVITÉS ET INFORMATION



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE**

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6
Site Internet : www.sollanaudiere.com
Courrier : info@sollanaudiere.com

Pour plus de détails concernant les conférences et les sorties, veuillez consulter notre site Internet.

Samedi 9 février 2019

Sortie à la piste champêtre de Notre-Dame-des-Prairies avec Lyne Bourbonnais et Bertrand Dumont

Lyne et Bertrand vous invitent à venir faire une randonnée ornithologique sur la piste champêtre de Notre-Dame-des-Prairies. Le départ aura lieu à 8 h 45 au stationnement de la piste champêtre, sur le rang Sainte-Julie, près de la rue Jean-Duceppe à Notre-Dame-des-Prairies. Durée: la randonnée devrait durer environ 3 h, dans un sentier boisé, sur environ 4 km (aller-retour) et il n'y a pas de dénivelé important. Prévoir les raquettes, les jumelles, l'appareil photo et le guide d'identification. Après la sortie, ceux qui le désirent pourront apporter leur lunch et dîner chez Lyne et Bertrand, tout près de la piste. Pour ceux qui seront intéressés, Lyne et Bertrand présenteront des photos d'oiseaux de leurs récents voyages. Prière de vous inscrire auprès de Bertrand Dumont, par courriel, à bertranddumont@hotmail.com afin qu'il puisse vous contacter et vous aviser en cas d'annulation de l'activité ou de changements au niveau de la logistique.

Samedi 2 mars 2019

Sortie à Saint-Esprit/Saint-Roch-de-l'Achigan avec Richard Léveillé

Richard Léveillé vous invite à son excursion ornithologique dans les rangs de Saint-Esprit et de Saint-Roch-de-l'Achigan. En voiture, nous explorerons la région à la recherche des harfangs, buses et autres oiseaux d'hiver. Compte tenu de la durée de l'activité, un arrêt sera prévu pour le dîner dans un resto du coin. La rencontre aura lieu dans le stationnement de l'église de Saint-Esprit à 8 h 30. Portez des vêtements chauds et apportez jumelles, livre d'identification. Prière de vous inscrire à l'adresse courriel rich1@videotron.ca afin d'être avisés de tout changement. Aux plaisirs de vous compter parmi nous, bienvenue à tous.

Informations : Luc Foisy 450 759-8987
Jeanne d'Arc Patenaude, pour la SOL

SHENA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE LA NOUVELLE-ACADIE

19 février 2019

**24^{ième} Assemblée générale de la S.H.É.N.A. à 19 h pour les membres
Ainsi qu'un événement spécial : mini-conférence pour tous.**

Lors de cette soirée, en 2^e partie, nous aurons le plaisir de recevoir un spécialiste de Photo J de Joliette qui présentera une mini-conférence sur les techniques de photographie.

Cette conférence aura lieu à 20 h 15. La rencontre se fera au Centre culturel du Vieux-Collège situé au 50, rue Saint-Jacques à Saint-Jacques. L'entrée est gratuite pour les membres et de 5 \$ pour les non-membres. Le coût est de 15 \$ pour une carte de membre individuelle et de 20 \$ pour une carte de membre conjointe.

Bienvenue à tous !

Renseignements: Jeanne d'Arc Patenaude au 450 759-6907.



RAPPEL - Neige et glace (Règlement de nuisances 266-2015)

Afin d'assurer la sécurité des citoyens et des visiteurs de Saint-Jacques, il est primordial de déneiger la toiture de votre résidence. Les risques de chute de neige en bordure de la route sont accrus, particulièrement en période de dégel.

De plus, le fait, pour un propriétaire, un occupant ou un entrepreneur en déneigement de déposer, souffler ou déverser de la neige ou de la glace sur un immeuble public ou sur une autre propriété que la sienne ou dans un rayon d'un (1) mètre d'une borne d'incendie constitue une nuisance et est interdit.

Il est interdit à toute personne de projeter ou déposer sur la voie publique de la glace ou de la neige provenant de son terrain ou de sa propriété ou de celle dont il assume le déblaiement.

Il est également interdit pour un propriétaire ou occupant de créer, de permettre ou de tolérer un amoncellement de neige ou de glace de façon à nuire à la visibilité pour les piétons ou les véhicules automobiles.

Inscription pour l'année scolaire 2019-2020

Semaine du 11 au 15 février 2019

Les inscriptions pour l'école se feront dans la semaine du 11 au 15 février 2019, de 8 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30, à l'école Saint-Louis-de-France, située au 4, rue du Collège à Saint-Jacques J0K 2R0.

(450) 758-3734

Vous devez fournir les documents suivants :

- le certificat de naissance de l'enfant (grand format émis par le bureau de l'état civil);
- la carte d'assurance maladie de l'enfant;
- une preuve de résidence.

Pour les élèves qui fréquentent présentement une autre commission scolaire, vous devez également fournir le dernier bulletin de l'enfant.

Pour une nouvelle inscription à passe-partout ou à la maternelle :

- Passe-Partout : l'enfant doit avoir 4 ans avant le 30 septembre 2019.
- Maternelle : l'enfant doit avoir 5 ans avant le 30 septembre 2019.



Commission scolaire
des Samares



RAPPEL-Stationnement

Afin de faciliter les opérations de déneigement, il est strictement interdit de stationner un véhicule routier sur les chemins publics du 1er novembre au 15 avril inclusivement, entre 23 h et 7 h, sur l'ensemble du territoire de la municipalité. (Règlement no 003-2018.)

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 31	25	26	27	28	29	30

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23 30	24	25	26	27	28	29

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

- Collecte des ordures ménagères
- Collecte des matières recyclables (bac bleu)
- Collecte des matières organiques (bac brun)

- Collecte des encombrants
- Vente-débaras (18 au 20 mai)
- Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)

- Collecte des résidus verts (feuilles et gazon).
- Collecte de sapins naturels.
- Séance ordinaire du conseil municipal.

Bureaux municipaux et bibliothèque fermés (congés fériés).

Les collectes débutent à 7 h du matin.

